

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 41859

présenté par
M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine
à l'amendement n° 23973 de M. Vallaud

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, après le mot :

« prennent »

insérer le mot :

« pleinement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.